



## **9942 - Il est permis à chaque époux de s'occuper de la toilette mortuaire de l'autre**

---

### **question**

Qui doit laver un homme en priorité ? Son épouse ou des hommes ?

### **la réponse favorite**

Louange à Allah.

Il n'y a aucun mal à ce qu'une femme procède au lavage du corps de son mari mort, si elle jouit d'une expérience dans ce domaine. En effet, Ali (P.A.a) a lavé le corps de son épouse Fatima (P.A.a) et Asma bint Umayyad en a fait de même pour le corps de son époux, Abou Bakr (P.A.a).